

1- Règlement de participation au concours de la Meilleure Soupe



Prenez connaissance de ce règlement avant d'envoyer ou de déposer votre bulletin d'inscription et votre attestation de responsabilité au Centre des Abeilles, 04 rue Sergent Le Flao Quimper ou par mail sur contact@centredesabeilles.fr.

1. Le Centre des Abeilles organise chaque année dans le cadre de la Fête de la Soupe
Le Concours de la Meilleure Soupe.
1. **Pour participer** au concours il faudra envoyer ou déposer au Centre des Abeilles le **bulletin d'inscription et l'attestation de responsabilité.**
2. Chaque personne inscrite au Concours de La Meilleure Soupe devra se présenter au Centre des Abeilles à **l'accueil des participants**, le dimanche 18 novembre à 11h.
3. Nous vous donnerons **vos emplacement (N° de table)**, badge et tous renseignements nécessaires pour passer une bonne journée avec nous.
4. Merci de prévoir des décorations pour que votre table soit attrayante, colorée, à votre image. Un prix récompensera la plus belle mise en scène.
5. Au point accueil, vous donnerez un **échantillon de votre soupe** (qui sera conservé pour des raisons de sécurité), dans un contenant, de préférence un pot de confiture.
6. Les concurrents devront **nommer leur soupe, décliner son contenu** et afficher le tout sur la table.
7. L'organisation remettra **un numéro à chaque participant** suivant l'ordre d'arrivée au point d'accueil.
8. **Le public élira la meilleure soupe et la meilleure mise en scène.** A l'entrée de la salle, **chaque invité recevra deux bulletins de vote de couleurs différentes.**
9. **Deux bénévoles** du Centre des Abeilles et **deux personnes volontaires** se chargeront du **dépouillement.**
10. Au moment **du partage**, les soupes pourront être réchauffées dans la cuisine du Centre. Le public sera **invité à goûter les soupes.**
11. **Il est interdit d'introduire des substances toxiques ou illicites** dans votre soupe.
12. Le prix de la **meilleure soupe** (3 prix : 1^{ère} au 3^{ème}) et de la **meilleure mise en scène** seront décernés aux alentours de 15h au Centre des Abeilles.

En remettant votre attestation de responsabilité vous déclarez avoir bien pris connaissance de ce règlement et affirmez porter l'entière responsabilité quant aux produits et ingrédients utilisés dans votre soupe.

Fait à Quimper le 21 septembre 2018

**Pour le Centre des Abeilles,
la Présidente, Armelle Menand**

2- Le bulletin d'inscription

Fête de la soupe 2018
BULLETIN D'INSCRIPTION
(A envoyer au Centre avant le 16 novembre 2018)

Nom, prénom

- Si association ou groupe, mettre aussi le nom:

Adresse de **la personne responsable** :

.....

- Tel:.....
- Email :.....

Dénomination de votre soupe :

.....

- Composition :.....

.....
.....
.....
.....

Centre des Abeilles

4, rue Sergent Le Flao, Terre Noire- Quimper
Tél: 02 98 55 33 13 - contact@centredesabeilles.fr

3- Attestation de responsabilité



Fête de la soupe 2018
Exemplaire pour le Centre des Abeilles
A nous envoyer ou à remettre le jour J

Centre des Abeilles
contact@centredesabeilles.fr
4, rue Sergent Le Flao Quimper

ATTESTATION DE RESPONSABILITE

Je soussigné(e).....

numéro de téléphone :.....

résidant à :.....

certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement du concours, concocter ma soupe dans les règles de l'art et avec amour et m'engage à ne pas y introduire de substances toxiques et / ou illicites.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Date et signature :